

Auxiliaire de Puériculture de remplacement en crèche (APR) H/F

Pôle solidarité - Direction de l'Enfance et de la Famille - Service des crèches	
Classification	<p>Éléments administratifs du poste</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Filière : médico-sociale ▪ Catégorie et cadre d'emploi : poste de catégorie B relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture ▪ Fonction d'encadrement : Non ▪ Groupe de fonction IFSE : B2-2 ▪ NBI : Auxiliaire de puériculture en QPV 10 pts (en fonction du lieu d'affectation) + Prime de soutien + Bonus attractivité ▪ Quotité de travail : 100% <p>Lieu de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu d'affectation : Crèches départementales. Intervention en remplacement dans un secteur géographique défini avec l'agent <p>A noter Tous nos postes sont handi-accessibles.</p>
Environnement du poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pôle Solidarité ▪ Direction de l'Enfance et de la Famille ▪ Service des Crèches ▪ Bureau Equipe de soutien et attractivité des métiers
Position du poste dans l'organisation	<p>Supérieur hiérarchique direct : Chef·fe du bureau de l'équipe de soutien et attractivité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪
Raison d'être du poste	<p>L'auxiliaire de puériculture assure l'accueil et la prise en charge des enfants accueillis en crèche dans le cadre d'un travail d'équipe selon les orientations du Projet Educatif des Crèches Départementales (PECD). Il-Elle a la responsabilité d'un groupe d'enfants (entre 5 et 8 en fonction de l'âge) en référence ou en relais.</p>
Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir l'enfant et sa famille. Impulser et entretenir une relation de confiance avec la famille, échanger, rassurer et procéder aux transmissions écrites et orales. ▪ Respecter l'enfant et répondre à ses besoins fondamentaux. Garantir sa sécurité physique et affective. Assurer les soins, les repas et les activités quotidiennes. Aider à la prise des médicaments dans le cadre du protocole établi. Favoriser l'autonomie et l'éveil culturel. ▪ Observer l'enfant individuellement et en groupe dans le but d'adapter et de personnaliser sa prise en charge au sein de la crèche. ▪ Participer à la dynamique d'équipe de la crèche notamment au travers de la participation à l'organisation du travail quotidien, à des

	<p>réunions, à des projets et à des temps d'échange autour des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer de manière active à l'élaboration (ou au réajustement) du projet d'établissement ainsi qu'à sa mise en œuvre dans la crèche, notamment en lien avec l'Éducateur-trice de Jeunes Enfants. ▪ Comme tout professionnel travaillant en crèche, l'Auxiliaire de puériculture contribue à la continuité de l'accueil des enfants.
<p>Compétences souhaitées sur le poste</p>	<p>Compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir respecter les obligations de discrétion et de confidentialité. - Savoir assurer un accueil courtois et faire preuve de qualité dans l'écoute. - Savoir travailler en équipe et en pluridisciplinarité dans le respect des compétences mutuelles. - Savoir s'adapter aux organisations et aux différents projets au sein des crèches. <p>Compétences organisationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir effectuer son travail en fonction des directives et procédures. - Savoir être force de proposition pour l'amélioration du service rendu - Encadrement délégué au directeur-trice de la crèche d'affectation pendant la période de remplacement. <p>Compétences techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre en charge l'enfant, individuellement et en groupe - Savoir assurer sa sécurité physique et affective à chaque moment de la journée - Savoir développer et promouvoir des activités d'éveil - Savoir réaliser les soins courants - Savoir créer et instaurer les conditions du bien-être individuel et collectif de l'enfant

Diplômes requis : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture (avec une expérience de 3 ans en crèche)

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requête(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques par roulement sur l'amplitude horaire de la crèche 7H00 -18H45
 Permis de conduire obligatoire
 Déplacements province et étranger
 Astreintes

Logement de fonction
 Vaccins recommandés
 Port d'une tenue de travail obligatoire
 Autres caractéristiques :

- Port d'une tenue adaptée au poste

- Fermeture de l'ensemble des crèches départementales la 1^{ère} quinzaine et possibilité 3^{ème} et 4^{ème} du mois d'août ainsi que la dernière semaine de l'année civile.

Le département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.